

## 2 Politique

## École des mines et de la métallurgie de Moanda/Sortie de la première promotion

## Ils sont 27 impétrants prêts à l'emploi

Guy-Romuald MABICKA  
Moanda/Gabon

**La cérémonie de remise de diplômes a été présidée, samedi dernier, dans l'amphithéâtre de l'établissement, par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.**

LE 21 avril 2018 ne sera jamais un jour comme les autres pour l'École des mines et de la métallurgie de Moanda du Gabon (E3MG). Il marque, en effet, la sortie de la première promotion de cet établissement, baptisée Jacques Libizangomo Joumas, du nom du premier ingénieur gabonais, conformément à une décision de son Conseil d'administration.

Celle-ci compte 27 impétrants dont un Camerounais, sur les 29 admis à l'entrée, il y a un an et demi, a rappelé Etienne Mvoula, le directeur général de l'E3MG. Dans le détail, elle compte 8 étudiants dans la filière "Ingénieur de spécialisation" avec 4 mentions bien, 10 en "Licence mines-métallurgie" avec une mention bien et 9 en "Licence prospection minière" une mention bien également. Une satisfaction pour le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba qui, présent à cette occasion, s'est souvenu de ce que cette école fait partie des mesures importantes



Le président de la République remettant à Mlle Yolène Graciella Tchibinda son diplôme.



Christian Magnagna, ministre des Mines, a fait l'éloge du partenariat public-privé avec Comilog.

qu'il avait prises, le 11 septembre 2011, lors de sa visite au stade Henri-Sylvoz de Moanda, dans le cadre du conseil des ministres délocalisé dans la province du Haut-Ogooué. Pour matérialiser cette annonce, le président de la République avait posé, le 12 octobre 2012, la première pierre marquant le lancement des travaux de construction de l'E3MG.

Une fierté aussi pour cette première cuvée, après 18 mois d'une formation qui n'aurait donc pas été possible sans la volonté du numéro un gabonais. Mais, également sans le soutien de la Compagnie minière du Gabon (Comilog), filiale du groupe français Eramet. Ce qui atteste de la réussite d'un partenariat public-privé.

Mais que vaudront cette formation et ces diplômés si les lauréats ne trouvent pas



Le chef de l'Etat avec les premiers diplômés de l'École des mines et de la métallurgie de Moanda.

d'emplois ? Rien du tout. Dans le discours de la représentante des étudiants, Yolène Graciella Tchibinda, l'on se montre, certes, mesuré, mais, il y a cette assurance que la formation reçue cadre bien avec les besoins de l'industrie minière et métallurgique. «Notre satisfaction ne sera totale qu'à

partir du moment où toutes les compétences acquises lors de cette formation de qualité seront valorisées à travers l'obtention d'un emploi décent pour chacun des lauréats. Il en va de la crédibilité même de ce projet», a lancé Mlle Tchibinda.

L'expectative des étudiants a vraisemblablement été

rassurée par le chef de l'Etat qui, au moment de leur remettre les diplômes, a d'abord pris quelques minutes pour leur parler. Le ministre des Mines s'est aussi montré rassurant quant à leur avenir. En effet, Christian Magnagna a rappelé un certain nombre d'acquis et d'avancées qui

visent, selon lui, à démontrer que «l'avenir des lauréats actuels et futurs de cette école est prometteur et générateur d'espérances en matière d'employabilité». Il a notamment fait allusion à la mise en service des complexes industriels et métallurgiques de Moanda par la Comilog ; de l'exploitation du gisement de manganèse de Biniomi par la Nouvelle Gabon Mining à Franceville et, très prochainement, de celui d'Okondja par la même société.

Il a aussi cité les avancées récentes du projet de reprise des mines de Maboumine dans le Moyen-Ogooué, avec le soutien d'Eramet. Avant de parler de la signature, le 18 janvier dernier, d'un accord-cadre avec la société Havilah en vue de l'exploitation, dans environ 3 ans, de la mine de fer de Milingui dans la province de la Nyanga. Tout comme l'élaboration d'un «nouveau Code minier visant, d'une part, à améliorer l'attractivité des investissements directs dans le secteur minier et, d'autre part, à accroître de manière dynamique la contribution de la responsabilité sociale des entreprises minières dans le développement économique et social des régions minières».

Il reste maintenant à attendre la suite. Et de voir ce qui en sera entre les discours, les promesses et leur matérialisation.

## La Semaine

## Véritable défi !

LA SEMAINE qui vient de s'achever aura été riche en événements. Aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays, notamment à Franceville où le chef de l'Etat a séjourné pendant le week-end. Cela avec un programme pour le moins chargé. D'ailleurs la présente chronique sera consacrée à cette visite. Précisément au lancement du Fonds d'initiative départementale (Fid) dont le succès apparaît comme un véritable défi au regard des procédures qui engagent plusieurs centres de décisions...

Mais avant d'aborder ce sujet, rappelons toutefois certains événements et autres faits ayant marqué cette semaine. Commençons par le plus négatif : la décision du gouvernement de violer délibérément le décret instituant la "Journée nationale de la femme". Un texte ayant fait de la date du 17 avril de chaque année un jour férié. Ce qu'il ne faut pas confondre avec l'organisation des festivités par le gouvernement... Cette décision de déprogrammer et reprogrammer, cette année, ledit événement pour le 24 avril (demain), traduit une certaine légèreté au niveau des autorités du ministère du Travail. Ailleurs, cela aurait même pu leur valoir

des explications voire des sanctions. Selon toute vraisemblance, même le Chef du gouvernement, sans doute complice de sa ministre du Travail, n'a pas trouvé à redire. Dommage. Sans doute que Carmen Ndaot, qui représente dans l'équipe gouvernementale le PDS de Séraphin Ndaot Rembogo, n'a pas agi seule. Même en confondant "Journée nationale de la femme" à "Fête nationale de la femme"...

A ce fait déplorable on ajoutera la mise en place de la Commission ad hoc et du Collège spécial au Centre gabonais des élections (CGE). Cette sortie du ministre de l'Intérieur lui a valu des soupçons voire des accusations de la part du "groupe des 41" qui, par la voix de Guy Nzouba Ndama, estime que Lambert-Noël Matha a "foulé au pied son devoir de neutralité dans la composition des ces deux structures". Non sans parler de "mascarade".

Soulignons en outre, pêle-mêle, la passation de commandement entre le nouveau commandant en chef des Forces de police nationale, le général de division Marcel Yves Mapangou Moussadji, et son prédécesseur Jean-Clotaire Oye Zue ; l'élection du président de la Fédération gabonaise du football

(Fégafoot) qui s'est tenue à Lambaréné (Moyen-Ogooué) et qui a vu la réélection de Pierre-Alain Mounquengué ; etc.

## De la visite du chef de l'Etat dans le Haut-Ogooué

LE président Ali Bongo Ondimba a séjourné dans le Haut-Ogooué le week-end écoulé. Plusieurs manifestations étaient à l'ordre du jour de ce séjour qui l'a conduit à Franceville et à Moanda. Entre autres, le lancement du Fonds d'initiative départementale (Fid), la remise des diplômes à la première cuvée de l'École des mines et métallurgie de Moanda. Le numéro un gabonais a saisi cette occasion pour s'assurer de l'effectivité de la mesure relative à la gratuité des accouchements dans notre pays et celle de doter plusieurs établissements du Gabon d'une salle d'informatique. Autant de mesures annoncées dans son discours à la Nation le 31 décembre 2017. Par rapport à ces deux points, manifestement, le président n'a pas été déçu.

L'évènement qui nous intéresse le plus ici est le lancement du Fid. Une manifestation qui a mobilisé plusieurs membres du gouvernement à commencer par le Premier ministre, Emmanuel Isoze

Ngondet ; et l'ensemble des gouverneurs des neuf (9) provinces du Gabon. Cela se comprend, étant donné que ces derniers seront à la tête des "Comités de pilotage" mis en place dans chaque province dans le cadre de ce Fonds. Il faut rappeler que dans la vision du président de la République, le Fid devrait "permettre un développement harmonieux, équitablement réparti de notre pays à travers la réalisation, dans chaque département, des projets structurants sélectionnés par un Comité de pilotage présidé par le gouverneur de province." Lequel se chargera ensuite de les transmettre au ministre de l'Intérieur qui, par la suite, les fera parvenir au chef de l'Etat et au Premier ministre. A eux de juger de la pertinence des projets proposés avant un éventuel décaissement des fonds.

Dans le cadre du Fid, chaque département devrait bénéficier d'un milliard de francs CFA renouvelable annuellement. Le Gabon compte quarante-huit (48) départements. Dès son annonce, cette initiative présidentielle avait suscité beaucoup d'intérêt. Même si certains n'ont pas manqué d'exprimer un scepticisme provoqué par le souvenir des

Fêtes tournantes qui ont finalement été un fiasco parce que, ayant profité à quelques décideurs locaux. C'est pourquoi, d'aucuns estiment que le Fid apparaît comme un véritable défi. Cela à plusieurs niveaux.

D'abord au niveau des conseils locaux à qui incombe la charge de mettre en place les projets. Il faudra aux élus locaux l'intelligence de monter des projets en rapport réel avec les préoccupations de développement de leurs territoires. Défi aux gouverneurs et autres membres des "Comités de pilotage" pour bien apprécier les projets à eux soumis. A ce niveau il faudra avant tout définir les critères de sélection. Défi au ministre de l'Intérieur qui devra faire montre d'un esprit républicain obligeant ses services à traiter avec équité et objectivité toutes les provinces et tous les départements. Défi enfin pour les ministres financiers d'assurer la disponibilité des fonds affectés au Fid. Histoire d'éviter les éléphants blancs et autres chantiers abandonnés faute de financements.

Reste maintenant à préciser si la gestion de cet argent sera ou non régenté par le Code des marchés publics.